

PRIX DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces. Pour un an. 26 fl. 30 fl. six mois. 14 » 16 » trois mois. 7 » 8 »

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION. à La Haye, Lange Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht. BUREAU POUR L'ABONNEMENT. ANNONCES. Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port

LA HAYE, 25 Juillet.

Affaires de Belgique.

Bruxelles, 23 juillet.

Vous ne pouvez pas avoir répété jusqu'aujourd'hui les paroles générales absurdes, qui ont couru successivement, au mois de mai, sur la reconstitution du ministère. Aujourd'hui, nous abordons les questions de nous propres. La question, nous le supposons, approche de son terme, et si la relation qu'on attend est encore un problème pour le plus grand nombre des hommes de calme et de raison, il n'est pas probable qu'elle ne soit résolue dans un temps.

Nous ne pouvons, ni ne voulons, en ce moment, considérer comme possible une combinaison qui ramènerait l'ancien ministre de l'intérieur au poste qu'il n'aurait pas dû quitter. L'épave de M. Nothomb est, à nos yeux, une épreuve qu'il ne peut pas tenter, sous le coup des résultats du 10 juin; mais, si elle est tentée, doit suivre son cours. La retraite d'un ministre dirigeant, est tout au moins un acte de faiblesse, quand les seuls pouvoirs qui font et défont les ministères, n'ont pas été exercés. Sa rentrée, en dehors et en l'absence d'une manifestation parlementaire, serait un acte encore moins gouvernamental que sa sortie. Il reste donc, si l'on veut continuer le système de politique modérée, à consolider le ministère actuel.

Si M. Rogier recule devant cette œuvre, s'il croit un appel au pays nécessaire pour lui donner une majorité qu'il n'a pas, nous dirons que les amis de M. Rogier l'ont trompé en lui disant que le pouvoir lui appartenait, et qu'il a oublié les règles constitutionnelles quand il a cru que l'opposition pouvait entrer aux affaires non pas avec la majorité qu'elle n'a pas, mais avec celle qu'elle pourrait avoir dans certaines conditions données. L'appel au pays est un acte de prérogative et d'initiative qui n'appartient qu'au roi. Le roi peut protester contre la majorité au moyen d'une dissolution des chambres; mais l'opposition exigeant du roi qu'elle lui donne le pouvoir, afin qu'au moyen des prérogatives octroyées au pouvoir par la constitution, elle se crée une majorité, commet un énorme contresens constitutionnel. C'est une vérité qu'il n'est besoin que d'indiquer pour la rendre palpable à tous les hommes qui ont la moindre notion des éléments du mécanisme constitutionnel.

dit une fois, et le fait est acquis à l'histoire, le parti catholique n'a jamais gouverné seul, et n'a même jamais été majorité dans un ministère depuis 1831. Le dernier cabinet de M. de Theux lui-même, n'était catholique qu'en partie, et nous ne voyons pas ce qui, depuis 1839, aurait pu inspirer aux amis politiques de M. de Theux la confiance de pouvoir gouverner seuls et par eux-mêmes, plus que par le passé.

Cependant, s'il était reconnu impossible de reconstituer la politique modérée, par l'adjonction d'hommes d'un nom et d'une capacité suffisante, il est évident que la tâche de présenter un programme nouveau incombait alors aux vainqueurs vrais ou prétendus du 10 juin, et, après eux, si leur impuissance était constatée, ce devoir reviendrait de droit aux chefs du parti qui a compromis la politique de 1841, par ses hésitations et ses réserves.

C'est donc à M. Rogier, Hétu d'Anvers et de Bruxelles, à se présenter d'abord comme ministre possible, si M. Rogier affirme, avec ses amis, que les élections de Bruxelles et d'Anvers ont la signification vraie de l'opinion du pays. M. Rogier, s'il est vrai qu'il ait songé à combiner un cabinet avec les hommes ou certains des hommes du ministère actuel, a donné un démenti direct à cette interprétation du résultat de la lutte électorale, car les élections auraient frappé non pas seulement un homme, mais encore un système. Si c'est la politique qui a cédé dans la loi du jury d'examen que les votes du 10 juin ont tués, M. Rogier pouvait-il contracter avec M. Dechamps, dont la retraite, lors du dernier débat soulevé par cette question, a fait la faiblesse du cabinet, et M. Rogier s'entendrait-il jamais avec M. Dechamps sur la prorogation ou la suppression absolue du système provisoire voté en 1844. C'est donc avec M. Osy, c'est avec M. Verhaegen, ou avec son concours avoué, c'est avec M. d'Elhoulghe, si jeune qu'il soit dans la chambre, c'est avec M. Veydt, qui n'y a pas encore fait son entrée, que M. Rogier doit composer un ministère, s'il croit que ce ministère puisse réunir une majorité.

Si M. Rogier recule devant cette œuvre, s'il croit un appel au pays nécessaire pour lui donner une majorité qu'il n'a pas, nous dirons que les amis de M. Rogier l'ont trompé en lui disant que le pouvoir lui appartenait, et qu'il a oublié les règles constitutionnelles quand il a cru que l'opposition pouvait entrer aux affaires non pas avec la majorité qu'elle n'a pas, mais avec celle qu'elle pourrait avoir dans certaines conditions données. L'appel au pays est un acte de prérogative et d'initiative qui n'appartient qu'au roi. Le roi peut protester contre la majorité au moyen d'une dissolution des chambres; mais l'opposition exigeant du roi qu'elle lui donne le pouvoir, afin qu'au moyen des prérogatives octroyées au pouvoir par la constitution, elle se crée une majorité, commet un énorme contresens constitutionnel. C'est une vérité qu'il n'est besoin que d'indiquer pour la rendre palpable à tous les hommes qui ont la moindre notion des éléments du mécanisme constitutionnel.

Si donc M. Rogier se refuse à prétendre au pouvoir, et reconnaît que la majorité lui manque, dans les circonstances présentes, c'est à M. de Theux à se porter en avant à son tour. Le parti de M. de Theux entrait pour une très-forte proportion dans l'ancienne majorité; s'il est vrai qu'il ait pu se passer de l'alliance qu'il supportait impatiemment avec le libéralisme modéré, qu'il la rompe, et qu'il compose à son tour un gouvernement. Nous reconnaissons volontiers que dans le pays le parti

catholique a derrière lui, dans le haut et dans le bas de la société actuelle de puissants protecteurs et de nombreux adhérents. Nous croyons que s'il avait la sagesse de s'abstenir de tout mélange du sacré et du profane, et que s'il se bornait dans l'exercice du pouvoir à la modération et la réserve que nous avons recommandées, en ce qui touche la question de foi, et la liberté de la religion intime, une majorité certaine s'attacherait à lui. Mais, si il n'est pas en son nom. M. Dechamps, en venant aux affaires, semblait arriver comme le chef des hommes qu'il représentait. S'il avait gardé ce rôle, si dans une circonstance grave, il avait commandé son armée au lieu de lui obéir, la crise actuelle n'aurait pas été possible, sans nul doute. Ce que M. Dechamps n'a pu faire, M. de Theux le fera-t-il? Il est tout au moins permis d'en douter.

On lit dans le Journal de Bruxelles: Tandis qu'à Bruxelles et à Anvers les journaux de l'opposition déclament contre le pouvoir, parce qu'il a prorogé l'exception à la loi des droits différentiels établie en faveur de la Hollande, à Liège ils l'approuvent et le louent. Bien mieux, le conseil provincial, dont la majorité est libérale, a adopté à l'unanimité, dans sa séance du 22 juillet, une proposition conçue en ces termes: Les soussignés, appréciant l'intérêt important que la province de Liège a d'obtenir le maintien du troisième paragraphe de l'art. 3 de la loi du 21 juillet 1844, concernant les droits différentiels, ont l'honneur de proposer au conseil provincial de solliciter instamment auprès du gouvernement, par l'intermédiaire de la députation permanente, l'entière exécution de cet article pour la 2<sup>e</sup> année, qui commence aujourd'hui même. Signé, DE ROSSIUS, BEER, ROBERT, MULLER ET E.-H. SCRONX.

Un assez grave événement s'est passé le 9 juillet sur les limites qui séparent la Croatie ottomane de la Croatie autrichienne. Là, comme dans la plupart des autres provinces de la Turquie, comme en Albanie, comme en Syrie, comme en Arabie, la population est en armes contre le gouvernement. Le 9 juillet, les insurgés violant le territoire autrichien, assaillirent à l'improviste le cordon militaire qui gardait la frontière. Les Autrichiens, très-inférieurs en nombre, perdirent 3 officiers et 300 soldats. Les insurgés avaient voulu, par cette attaque, se venger des Autrichiens, coupables d'avoir trop généralement accordé un asile aux autorités turques qui ils avaient expulsés. Le gouvernement autrichien a immédiatement demandé satisfaction et pris des mesures énergiques pour prévenir le retour de semblables tentatives. Dans l'Albanie, les rebelles n'ont pas voulu souscrire aux propositions du gouvernement, et l'insurrection est aussi menaçante que jamais.

La Gazette de Weser contient dans son numéro du 8 de ce mois un article qui lui est adressé des bords de Danube, sous la date du 1<sup>er</sup> juillet, et qui pourrait autoriser les lecteurs de cette feuille à croire que les puissances européennes poursuivent à Paris des négociations au sujet des affaires de la Suisse. Nous pouvons assurer de source certaine, dit la Gazette de Zoug,

LA CROIX DE BERNY. (1)

Lettre VI. A Monsieur Monsieur le prince de Montbr., Rue Saint-Dominique. PARIS. Richeport, 26 mai. Vous m'avez compris. — Je n'ai pas voulu vous amollir par des banales et chanter avec vous un duo élégiaque; mais je n'en suis pas moins à votre chagrin: — moi je me suis fait un système là-dessus. Je suis quitté, je déplore l'aveuglement de la malheureuse qui ne peut pas posséder, je me félicite d'être débarrassé d'un cœur si dur. D'ailleurs, j'ai toujours eu de la reconnaissance pour les belles et compatissantes qui se chargeaient de la besogne désagréable des rapins. Il y a un petit mouvement d'amour-propre froissé; mais, comme je suis convenu vis-à-vis de moi-même qu'il existait dans le monde une infinité de mortels doués de charmes supérieurs aux miens, cela ne me fait pas un instant de regret, et si la piqûre saigne un peu, j'en suis quitte pour cette philosophie, il faut retrouver, à tout prix, Mlle de Châteaudun; vous savez mes principes: j'ai pour toute passion, pour tout désir véritable un profond respect. Je ne discuterai pas avec vous les mérites ou les défauts d'Irène; vous m'avez compris, vous l'avez ou j'y perdrai le peu de malais que j'ai eu, j'en suis sûr, le plus robuste Européen. Votre police secrète va s'accroître de votre règne; j'épouse votre colère et me mets complètement au service de vos parents dans les départements voisins de celui que j'habite, et je vous prie de votre intention une battue dans tous les châteaux, à beaucoup de kilomètres de la route. Je n'ai pas encore trouvé ce que je cherche; mais j'ai découvert dans les départements les plus méconnus un tas de charnans visages qui ne demandent qu'à être châtrés, cher Roger, que de vous consoler, à moins que vous ne soyez un homme de bien, et que vous ne soyez prêt à distraire un amant aimé, il s'en trouve quelques-unes disposées à entreprendre la cure d'un désespoir célèbre; mais je ne puis pas seulement de vous adresser une question: Vous vous bien sûr, vous n'avez jamais existé? Si elle existe, elle ne s'est pas évaporée, que diable! il y a un diamant qui remonte au soleil tout entier et disparaît dans les traces. — On ne s'abstrait pas ainsi, comme une quintessence,

d'une milieu civilisé; en 1844, une suppression de personne me paraît tout à fait impossible. Mlle Irène est trop bien élevée pour s'être jetée à l'eau comme une grisette; si elle l'avait fait, les zéphirs eussent poussé sur la rive sa capote ou son ombrelle; — le chapeau d'une femme, quand il est de Beaubrand, surcharge toujours. Elle aura probablement voulu vous soumettre à quelque épreuve, romanesque, et voir si vous étiez capable de mourir de chagrin à cause d'elle; ne lui donnez pas cette satisfaction, redoublez de sévérité et de fraîcheur, et, s'il en est besoin, mettez du fard comme une douairière; il faut soutenir devant ces mijaures fantasques la dignité du sexe le plus laid, dont vous avez l'honneur de faire partie. — J'approuve fort l'attitude que vous avez prise; — les blancs doivent avoir pour les tortures morales la même impassibilité que les Peaux-Rouges pour les tortures physiques.

Tout en courant le monde à votre profit, j'ai eu une espèce de petit commencement d'aventure qu'il faut que je vous conte. — Il ne s'agit pas d'une duchesse, je vous en prévient; je laisse ces sortes de caprices aux républicains. En fait d'amour, je n'estime que la beauté, c'est la seule aristocratie que je cherche; pour moi, les jolies sont baronnes; les charbonnières, comtesses; les belles, marquises, et je reconnais la reine aux mains et non au sceptre, au front et non à la couronne. Telles sont mes mœurs. Je n'ai du reste aucun préjugé; je ne dédaigne pas les princesses, quand elles sont aussi jolies que de simples vilaines.

Je pressentais qu'Alfred avait l'intention d'aller me voir, et avec cette prodigieuse finesse qui me caractérise, je me suis dit: S'il vient chez moi, l'hospitalité me forcera de le subir aussi longtemps qu'il lui plaira de m'imposer le supplice de sa présence, tourment oublié dans l'Enfer du Dante; en allant chez lui, je change les positions; je peux m'en aller, sous le premier prétexte indispensable qui ne manquera pas de se présenter, trois jours après mon arrivée, et je lui ôte tout motif d'envahir mon wigwam de Richeport. J'allai donc à Mantes, lieu où ses parents habitent, et où il va passer l'été. Au bout de quatre heures, je me souvins qu'une affaire des plus urgentes me rappelait chez ma mère; mais quelle ne fut pas mon angoisse, lorsque je vis que mon exécration ami m'accompagnait à la station du chemin de fer en habit de voyage, une casquette sur la tête, une valise sous le bras. Heureusement, il allait à Rouen pour gagner le Havre, et je fus rassuré contre toute tentative d'invasion. Ici, mon cher ami, tâchez de vous arrêter au instant à la contemplation de votre douleur et de prendre quelque intérêt à mon histoire. Pour un esprit aussi distingué que le vôtre, elle a du moins l'avantage de commencer d'une façon toute bourgeoise et toute prosaïque; cela vous reposera de vos odyssées et de vos fortunes fabuleuses; — je n'aurais pas fait la faute de vous écrire quelque chose d'extraordinaire; vous êtes rassasié d'incroyable; le surnaturel est devenu votre commun; il existe entre vous et l'étrange des affinités secrètes; les prodiges vont à votre rencontre; vous vous trouvez en conjonction avec les phénomènes; tout ce qui n'arrive pas vous est arrivé, et, sur ce monde que vous avez parcouru dans tous les sens, il n'y a de nouveau pour vous que le banal. La première fois que vous avez voulu faire quelque chose comme tout le monde, — vous marier, — la chose a manqué. Vous n'avez de facilité que pour l'impossible; aussi, j'espère que mon récit, un peu dans le genre des romans de M. Paul de Kock, auteur estimé des grandes dames et des cuisinières,

vous surprendra infiniment et aura pour vous tout l'intérêt et toute la fraîcheur de l'inconnu. Il y avait déjà deux personnes dans le wagon où le conducteur nous poussa; deux femmes, une vieille et une jeune. Pour ôter à Alfred la félicité de faire le charnant, je me plaçai dans un angle en face de la plus jeune, laissant ainsi à mon employeur à la perspective réfrigérante de la vieille. Vous savez que je n'ai aucun penchant à soutenir ce que l'on appelle l'honneur de la galanterie française. — galanterie qui consiste à excéder d'empressément hors de propos, de conversation sur la pluie et le beau temps, le tout entremêlé de mille et un madrigaux plus ou moins stupides, les femmes qu'un hasard ou une raison quelconque forcent à se trouver seules parmi des hommes. Je m'établis donc dans mon coin sans avoir donné d'autre signe, qu'un léger salut, que je me fusse aperçu de la présence dans la voiture de quelques-uns dont l'usage avait évidemment droit aux attentions de tout jeune Français voyageur et troubadour; et je me mis à examiner sans affectation mon vis-à-vis, me partageant entre les études pittoresques et les études physiognomiques. Le résultat de mes observations pittoresques est que je n'ai jamais vu tant de coquelicots! Ce sont probablement les rouges éteintes des locomotives qui prennent racine et fleurissent sur le bord du chemin. Mes observations physiognomiques sont plus étendues, et sans me vanter je crois que Lavater lui-même les aurait approuvées. L'habit ne fait pas le moine, mais la robe fait la femme. Je vais donc commencer par vous donner une description extrêmement détaillée de la toilette de mon inconnue. — Cette méthode est usée, ce qui prouve qu'elle est bonne, puisque tout le monde s'en sert. Mon inconnue ne portait ni pagne d'écorce d'arbre autour des reins ni boucles d'oreilles dans le nez, ni bracelet aux jambes, ni bagues aux doigts au pied, ce qui paraît extraordinaire. Elle avait le seul costume qui manque peut-être à votre collection, une coiffure de grisette parisienne. Vous qui connaissez par cœur le nom de tous les ajustements des Hottentotes, qui êtes de première force sur les modes, en quimaudes, et qui savez au juste combien de rangs d'éplines s'attachent dans la lèvre inférieure une Patagone du bel air, vous n'avez pas pu dessiner celui-là. Une description bien entendue de grisette doit commencer par le pied. La grisette est l'Andalouse de Paris; elle a le talent de traverser les fanges de Lutèce sur le bout de l'orteil, comme une danseuse de corde sur les pointes, sans moucler ses bas blancs d'une seule étoile de la couronne de Madrid, les cigarreras de Séville avec leur soulier de paille ne sont pas mieux chaussées; la mienne — pardonnez l'anticipation de ce qui n'est que le résultat de mon observation — avançait dessous la banquette la moitié d'un pied de plus que le pied aristocratique; — si elle veut me donner ce gracieux contour de la cheville dans mon mousseline, à côté du chausson de Carlotta Griet, du brodequin de la princesse Hous-Gin, et du soulier de la Gracia de Grenade, je le lui remplirai de louis ou de pastilles, à son choix. Quant à sa robe, j'avoue sans honte qu'elle était de mousseline-laine, mais c'était une de ces robes dont les couturières se réservent le secret. Je ne sais

bourg, que de pareilles négociations n'ont lieu ni à Paris, ni ailleurs; ainsi toutes les conséquences qu'on a déduites de ce fait tombent d'elles-mêmes.

Nous avons mis déjà nos lecteurs en garde contre les bruits répandus relativement à l'invasion que la Porte-Ottomane se proposerait d'effectuer sur le territoire du bey de Tunis. Nous trouvons ce matin dans une feuille l'explication suivante de l'arrivée à Tripoli de quelques troupes turques, dont le débarquement a causé des craintes évidemment exagérées :

Il y a actuellement sur la frontière de Tunis et sur celle de Tripoli une guerre entre deux tribus qui se disputent la possession d'une portion de territoire; il paraît que la Porte aurait voulu saisir cette occasion de faire acte d'intervention, et en même temps une sorte de prise de possession sur le territoire de Tunis, et qu'elle aurait, dans but, envoyé à Tripoli des renforts. On a eu en effet la nouvelle que depuis quelque temps des troupes turques débarquaient à Tripoli par détachemens de 200, de 400, et même de 800 hommes. Nous ne croyons pas que la Porte veuille réellement faire une démonstration sérieuse. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'une invasion de la régence de Tunis fût chose facile; et des hommes qui ont étudié avec soin le terrain affirment qu'une armée turque, à moins qu'elle ne fût très-considérable, plus considérable que ne le comportent les ressources de l'empire ottoman, pourrait seule tenter une semblable entreprise.

On attache donc aux projets de la Porte plus d'importance qu'il ne peut en avoir; mais, quoi qu'il en soit, le gouvernement français a déjà jugé à propos d'adresser à son ambassadeur à Constantinople des instructions précises sur ce sujet, et de faire faire au divan toutes les représentations nécessaires; et à tout événement plusieurs bâtimens ont été envoyés devant Tripoli et deux vaisseaux de ligne devant Tunis.

### Guerre entre Tunis et Tripoli.

Sous ce titre, que nous reproduisons, le *Phare des Pyrénées* du 20 juillet publie la nouvelle suivante :

Nous apprenons que le bey de Tripoli a déclaré la guerre à celui de Tunis. Une lettre datée de cette dernière ville le 9 du courant au soir annonce que le bey venait de recevoir à la fois la déclaration de guerre et la nouvelle que les hostilités avaient déjà commencé sur la frontière des deux territoires.

Des nouvelles plus détaillées et plus certaines sont nécessaires pour apprécier cet événement. La lettre que cite le *Phare* ne ferait-elle pas tout simplement allusion au débarquement de troupes et aux projets de la Turquie dont nous parlons plus haut.

### Nouvelles de Suisse.

Dans la séance du 18 de la diète, le conseil de guerre fédéral, outre les 400,000 fr. déjà accordés pour la dernière levée de troupes, demande un nouveau crédit de 55,000 fr. Là dessus 14 états décident qu'il devra présenter ses comptes à ce sujet encoré dans le courant de l'assemblée actuelle de la diète.

Lausanne, 20 juillet.

La majorité radicale du grand-conseil n'a pas osé introduire ouvertement dans la constitution le jury pour les causes même civiles, de peur qu'elle ne soit alors rejetée par le peuple. Il a donc été adopté une décision qui semble maintenir l'ancienne organisation des tribunaux, mais qui abandonne le reste à la loi, et une fois la constitution adoptée par le peuple, sans doute la loi y ajoutera après coup le jury dans les causes civiles. Cette introduction facultative du jury a été résolue par 95 contre 79.

Toutefois le renouvellement du grand-conseil; il a été décidé à une grande majorité qu'on demanderait l'avis du peuple concernant la durée du grand-conseil actuel. La troisième discussion sur le projet de constitution aura été terminée hier, et déjà peut-être dans quinze jours de sort du canton de Vaud sera décidé par les votes du peuple.

Neuchâtel, 18 juillet.

Les communistes, tant allemands que suisses-allemands, qui infestaient depuis un certain temps notre canton, ont entièrement disparu. Une partie d'entre eux se sont dirigés du côté de Soleure et de Bâle-Campagne; le reste s'est dispersé dans la Suisse française, où le communisme compte de nombreux adeptes dans la classe ouvrière. Dans les cantons allemands, cette secte anarchique a été embrassée avec ferveur par ces espèces de parias désignés en Suisse sous le nom de *Heimathlosen* (hommes n'ayant ni feu ni lieu), dont le nombre s'est accru dans ces dernières années d'une manière inquiétante au sein et l'on pourrait presque dire à la faveur des persécutions.

Les étrangers, qui nous avaient quittés, commencent à reparaitre. Ce fait est d'un augure favorable pour le rétablissement de la tranquillité dans nos contrées. Les Alpes bernoises sont de nouveau visitées par les peintres paysagistes et les touristes. Un jeune Anglais a fait, il y a huit jours, l'ascension du mont Wetterhorn, dont la cime avait passé jusqu'à présent pour inaccessible, moins à cause de sa hauteur, qui est de 9,000 pieds inférieurs à celle du mont Blanc, qu'à cause des dangers que présente son ascension.

Dans la plupart des cantons de la Suisse, l'administration s'occupe d'améliorer le système postal. A l'exemple de Genève, qui vient de faire dans son petit territoire l'heureuse expérience du taux uniforme des lettres, le gouvernement bernois est au moment d'adopter un mode de réductions uniformes qui, d'après un calcul probable, doit être également profitable au fisc et aux particuliers. On estime que le nombre des lettres doublera à la suite de cette diminution de prix qui, au premier moment, se présente comme donnant lieu à un déficit de 43,000 liv. de Suisse.

### Nouvelles de Grèce.

Trieste, 13 juillet.

D'après les nouvelles apportées par le bateau vapeur arrivé hier d'Athènes, il y régnait au départ de ce dernier une certaine inquiétude dans les esprits. L'opposition, mécontente de n'être parvenue à aucun résultat, malgré l'abus qu'elle a fait de la presse et les intrigues de tout genre tramées contre le ministère Coletti, paraissait méditer un nouveau coup de main. On disait que plusieurs chefs du mouvement de septembre, tels que MM. Lontos, Spiro Milios et autres, avaient de fréquentes entrevues nocturnes; on avait vu à plusieurs reprises le général Kalergis quitter à une heure avancée de la nuit l'hôtel d'un ministre étranger dont les sympathies pour le parti de l'opposition sont bien connues. Celle-ci, en même temps, s'efforçait de semer la discorde entre Coletti et Metaxa et cherchait à entraîner ce dernier dans son parti, car elle sait fort bien, d'après ses expériences antérieures, qu'elle ne peut pas former une administration à elle seule. Toutefois Coletti paraissait bien informé de tout ce qui se passait, et montrait de calme imperturbable qui est l'une de ses qualités les plus saillantes. Peut-être l'attitude ferme du gouvernement réussira-t-elle à conjurer l'orage ou, ce qui le consolidera encore davantage, à étouffer dans son principe toute tentative de mouvement; s'il en est autrement, il faut s'attendre à recevoir par le prochain courrier la nouvelle de nouveaux changemens survenus en Grèce.

Dans le sénat composé par Maurocordatos il se manifeste des symptômes d'opposition; cette assemblée a rejeté, par 21 voix contre 5, la proposition de M. Paniropoulos de faire connaître les votes au sénat, comme jusqu'ici à la chambre des députés. Afin de neutraliser cette opposition de Maurocordatos, M. Coletti voudrait nommer vingt autres sénateurs, mais on doute que le roi y consente, du moins quant à présent.

MM. Mamouris, Stratos et Maurovouniotis, généraux commandans des trois corps de la frontière, ont été destitués.

### Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 22 juillet.

La chambre des lords, après une longue discussion, a adopté dans sa séance d'hier la seconde lecture du bill sur les nouveaux établissemens universitaires en Irlande.

La séance de la chambre des communes a été occupée en grande partie par la discussion sur une motion de M. C. Buller

sur l'état de la Nouvelle-Zélande. Cette discussion a encore été remise à aujourd'hui.

Au commencement de la séance le bill sur l'émancipation municipale des juifs a été lu une troisième fois et définitivement adopté.

La *Gazette de Dublin* publie un ordre du lieutenant gouverneur qui, vu les excès commis dans le comté de Cavan par les orangistes et les Molly Maguires, applique à ce comté l'acte de George IV pour la conservation de la paix. Cet acte porte que des mesures extraordinaires de police pourront être prises dans les comtés où des désordres auront été commis. Les magistrats *torys* du comté de Cavan demandaient que la loi martiale fût proclamée; le vice-roi s'y est refusé, et le *Morning Chronicle* déclare que la mesure qui vient d'être adoptée suffira pour rétablir l'ordre et la tranquillité, si elle est exécutée avec énergie.

Nous trouvons dans un document soumis à la chambre des communes, concernant les produits des taxes directes et indirectes en Angleterre, depuis 1814, les intéressans détails qui suivent: En 1844 les douanes ont produit 24,107,348 liv. sterling; l'accise 14,469,336 l.; le timbre 7,327,802 l.; les taxes diverses 3,226,350; total 49,170,836.

Le chiffre des taxes abolies ou réduites a été, pour cette année, de 458,810 liv. Aucune nouvelle taxe n'a été imposée. L'augmentation du revenu, comparé à celui de l'année précédente, a été de 2,297,266 liv. Le prix moyen du froment, de 51 sh. 4 d. le quarter. En 1842 le montant du revenu des quatre articles ci-dessus avait été de 46,593,802 liv. Le montant des taxes abolies ou réduites, de 1,596,366 liv. et celles nouvelles taxes imposées, de 529,989 liv. La taxe de la propriété n'est point comprise dans ce relevé.

Le chiffre total des taxes abolies, périmées, ou réduites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1815, s'élève à la somme de 34,870,795 l. st., environ 418 millions de fl., savoir: pour les douanes 10,962,100 l.; pour l'accise 14,378,400 l.; pour le timbre 1,224,038 l.; taxes diverses 5,557,930 liv.

### Nouvelles de France.

Paris, 23 juillet.

Plusieurs négocians en toiles de Lille se sont rendus dans la capitale, dans le but spécial de faire connaître au ministre des affaires étrangères et au ministre du commerce tout le tort causé à leur commerce les dernières mesures de douane prises par circulaire du 22 mai, contre les toiles écruées de la Belgique à leur entrée en France.

Il s'est manifesté, à Paris, une sorte de phénomène économique depuis le commencement de cette année. Le montant de la caisse d'épargne qui, pendant quinze années, a toujours été en augmentant, va depuis six mois en décroissant assigne plusieurs causes à ce fait. Nous croyons que les changemens introduits dans le système des caisses d'épargne en France, peut y avoir contribué; voici comment M. de Rautau, préfet de la Seine, vient de l'apprécier, dans un discours prononcé par lui devant les négocians notables de Paris appelés pour la nomination de juges du tribunal de commerce.

Un des chiffres qui offrent de l'intérêt à ceux qui veulent étudier l'état de la population parisienne, est celui des versements et des remboursemens de la caisse d'épargne. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1845, il y a eu 11,018,018 fr. de versements et 12,181 remboursemens soit élevés à 2,163,170 fr., et les remboursemens ont été de 24 millions 454,000 fr. C'est une différence en moins sur les six premiers mois de 1844: pour les versements de 7,005; pour les livrets de 1,133, et pour les sommes déposées de 797,742 fr. Les remboursemens, au contraire, dépassent de 5 millions 490,205 fr. ceux de la même époque en 1844.

Peut-être ces résultats doivent-ils être attribués, d'abord à la prolongation inaccoutumée de l'hiver, et ensuite à la sécheresse qui a été portée avec tant d'ardeur sur les chemins et qui, en outre, a même frappé les capitaux. Les malheurs dissimulés qui ont survécu pendant le mois de juin entre les entrepreneurs de charpente et les ouvriers ne doivent pas plus être étrangers au déclin de la caisse d'épargne de juin, les versemens ont dépassé les remboursemens de plus d'un million. Cette crise ne peut être que passagère, et tout fait espérer la bonne harmonie, si nécessaire à tous, sera promptement rétablie.

qui de juste et d'ainé en même temps, une coupe parfaite rencontrée de loin en loin par Palmeyre dans ses jours d'inspiration; un mantelet de taffetas noir, un petit chapeau de paille avec un ruban tout plat et un voile de gaze verte à demi-rejeté complétaient cette parure ou plutôt cette absence de parure.

Ah! diable, j'allais oublier les gants! Les gants sont la partie faible du costume des grisettes. Pour être frais ils doivent être renouvelés souvent, mais ils coûtent le prix de deux journées de travail. Celle-ci avait donc, ô douleur! de faux gants de Suède que la vérité me force à estimer à la valeur de dix-neuf sols, ou quatre-vingt-quinze centimes, pour me conformer à la nouvelle phraseologie monétaire.

Un cabas de tapisserie médiocrement gonflé était posé à côté d'elle. Que pouvait-il contenir? — quelque roman de cabinet de lecture? — Rassurez-vous, il n'y avait dans ce cabas qu'un petit pain et un sac de bouillons de chez Boissier, comestibles délicats qui jouent un rôle important dans mon histoire.

Maintenant, il faut que je vous tire un crayon exact de la figure de cette jolie Parisienne. — C'est elle! dit-elle. — Une Parisienne peut seuler porter de la sorte un chapeau de quinze francs.

J'ai pour les chapeaux une haine profonde; pourtant, je ne puis m'empêcher de convenir qu'en certaines circonstances ils ne sont pas un effet trop désagréable; ils représentent une espèce de fleur bizarre, dont le corset est formé par une tête de femme; une rose épanouie qui, au lieu d'étoamine et de pistils, porte à son centre des oeillets et des soufres.

La voilette, rabattue à demi, ne laissait apercevoir du visage de l'inconnue qu'un menton d'une régularité parfaite, une petite bouche de framboise et la moitié du nez, peut-être les trois quarts. — Quelles jolies narines fumaient d'odeurs, roses comme des coquillages de la mer du Sud! la haut était baigné d'une ombre argentée, transparente, sous laquelle on devinait les palpitations des cils et le jeu humide des regards; pour les joues; — il faut que vous attendiez la suite des événements si vous désirez des renseignements plus complets; car les ailes de son chapeau, bécotées par le zéphyr, m'en dévoilaient les contours; que j'en voyais éblouir à une hauteur rose et délicate, également éloignée de la grosse santé et de la maladie. — Les yeux et les cheveux formaient un paragraphe spécial.

Maintenant que vous voilà suffisamment initiée au sujet de la perspective dont votre ami jouissait du fond de sa stalle, je vais passer à un autre exercice très-recommandé dans les traités de rhétorique, et à décrire par manière de reportage, et de contraste, le monstre féminin qui se levait à côté de cette idéale grisette.

Cette affreuse compagne me parut fort suspecte. Était-ce une duègne, une mère, une vieille parente? En tout cas, elle était fort laide, non qu'elle eût une tête de mouton avec des sourcils en spirales et des bubins déchiquetés comme les fosses d'un dauphin héraldique; mais la trivialité lui avait écrasé le masque d'un coup de poing; ses traits étaient communs, diffus, émonnés. L'habitude d'une servitude complaisante semblait leur avoir ôté toute expression propre; elle avait un regard bonin et louché, un sourire vaguement hébété, et cet air de fausse bonhomie des gens élevés à la campagne; une robe de mérinos foncé, un turtin de couleur sombre, un chapeau sous lequel s'ébouriffait un bonnet à plusieurs... voilà succinctement la tenue de la

créature.

La grisette est un oiseau de gai babillage et de libre allure qui s'échappa quinze ans du nid pour n'y jamais revenir; ce n'est pas dans ses meurs de traîner les mères après soi; — cette manie est spéciale aux filles de théâtre, qui ont un besoin pour toutes sortes de petits trafics qu'ignore la grisette indépendante et fière. — La grisette semble deviner par instinct que la présence d'une vieille femme autour d'une jeune a toujours quelque chose de malin. Cela sent la sorcière et la toilette du sabat, les luscus ne cherchent les roses que pour bayer dessous, et la vieillisse ne s'approche de la jeunesse que dans un but honteux.

Cette femme n'est pas la mère de mon inconnue; une fleur d'un si doux parfum ne peut provenir de cette bûche mal taillée. J'ai entendu la vieille lire cette phrase du ton le plus humble: — Mademoiselle, si vous le voulez, je vais baisser les stores; les grains de charbon pourraient vous incommoder.

C'est sans doute quelque parente; car une grisette n'a pas de femme de compagnie, et les duègnes sont exclusivement réservées aux infantes espagnoles.

Ma grisette serait-elle tout simplement une aventurière ornée d'une mère de louage, pour se donner des airs respectables? Non, il y a dans toute sa personne un cachet d'honnêteté, médiorité, un soin dans les détails de sa toilette plus que simple, qui la sépare de cette classe hasardeuse. — Une grisette errante n'aurait pas cette exactitude dans son ajustement; elle se trahirait par un châle délabré sur une robe neuve, par des bas de soie dans un brodequin écoulé, par quelque chose de démanché et d'émoussé. Et d'ailleurs, la vieille ne prend pas de tabac et ne sent pas le retardement.

J'ai fait toutes ces observations, en moins de temps que je n'en prends pour vous les écrire, à travers l'interminable babillage d'Alfred, qui s'imagina, comme beaucoup de gens, qu'on est fait contre lui, si on laisse tomber un instant la conversation. Et puis, entre nous, je crois qu'il tenait à faire passer aux yeux de ces femmes pour un homme intelligent, un bon pied dans un certain monde, car il m'a parlé de l'univers entier, je ne sais comment cela s'est fait, mais son tourbillon de paroles a fini par entraîner l'inconnue, qui jusque-là était tenue précieusement renfermée. — Le peu de mots qu'elle a dits étaient fort intéressans. Une observation sur un encombrement de gros nuages noirs qui, pelotonnés dans un coin de l'horizon, avaient l'air de comploter une averse, mais j'ai été charmé du timbre de sa voix. — Une voix argentine et fraîche. La musique hrodée par elle sur cette phrase: — Il va pleuvoir; — me traversa l'âme, comme un motif de Bellini, et je me sentis remuer dans le cœur quelque chose qui, bien cultivé, pourra devenir de l'amour.

Une locomotive a bientôt avalé les triangles qui séparent Mantes de Pont-de-l'Arche. Un abominable bruissement de ferrailles et de tampons se fit entendre, le convoi s'arrêta. — J'avais une peur affreuse que la grisette et sa compagnie ne continuassent leur route, mais elles descendirent précieusement à cette station. O Roger, ne suis-je pas un heureux drôle? — Pendant qu'elles étaient occupées à réclamer je ne sais quel paquet, la voiture qui va de la station à Pont-de-l'Arche partit encombrée de malles et de voyageurs; en sorte que, les deux femmes et moi, nous fûmes obligés, malgré les menaces du temps, de prendre à pied le chemin de Pont-de-l'Arche. De larges gouttes commençaient à tigrer la pousière. Un de ces gros nuages noirs dont j'ai par-

lé tout à l'heure se déchira et laissa tomber de ses plis sombres de lourde pluie comme des flèches d'un carquois qui se renverse.

Un hangar couvert d'un chaume trempé et servant à remiser de vieux instrumens aratoires, des roues de charrette démantelées, nous rendit le service que la grotte classique qui abrita Espe et Didon, dans une circonstance semblable. Des branches folles d'ambépiquet et d'églantier relevaient au-dessus la rusticité de l'asile.

L'inconnue, quoique visiblement contrariée de ce retard, se résigna à se tenir à regarder les lachures dont la pluie inondait le ciel. La vieille faisait que gémir et se lamentait, à demi-voix pourtant; moi j'oscillais sur le hangar avec le dandinement de l'ouré du cage. La pluie tombait toujours et venait à chasser en folles bouffées qui nous pourchassaient jusque dans l'asile. Les ornières devenaient de petits torrents. — O Robinson Crusoé, j'ai envie en ce moment ton fameux parapluie en poil de chèvre avec sa gracieuse aisance aurais-je offert à cette femme en son abri secourable du Pont-de-l'Arche, car elle allait à Pont-de-l'Arche, — juste dans la direction du loop. — Le temps passait, — la voiture ne devait revenir qu'au retour du convoi, c'est-à-dire dans cinq ou six heures. Je n'avais pas dit que je n'avais pas de prendre; notre situation était donc des plus mélancoliques.

Mon infante ouvrit d'instinctement son petit cabas, en tira un petit pain et quelques bonbons, qu'elle se mit à croquer le plus gentiment du monde. Je n'avais rien de déjeuné à Mantes, j'étais à jeun et craignant de mourir par ce jeûne prolongé, je me mis à brouter sur ses provisions en regard de sa naïve convoitise, qu'elle se prit à rire et m'offrit la moitié de sa portion que j'acceptai. — Dans le partage, je me souvenant comment cela se fit, ma main effleura la sienne; elle la retira brusquement et me jeta un regard si royalement dédaigneux, que je me dis en moi-même: — Cette jeune personne se destine à l'état dramatique; — elle va jouer le rôle de guerrière et des Clytemnestre ou qu'on s'attendait qu'elle ait une autre destination. — Elle se proposait de produire à la Porte-Saint-Martin ou à l'Odéon.

Je vous avais promis un paragraphe sur les yeux et les cheveux; les yeux sont d'un gris changeant, quelquefois bleus, quelquefois verts, selon l'expression et la lumière; — les cheveux, châtain séparés en deux bandes brillantes, moitié satin, moitié velours. — Plus d'une grande dame payerait bien cher pour avoir ces cheveux-là.

L'averse ayant diminué, une résolution violente fut prise à l'unanimité, de aller à pied jusqu'à Pont-de-l'Arche, malgré la boue et les flaques d'eau.

Étant rentré en grâce auprès de l'instante par des discours pleins de sens et des gestes soigneusement équilibrés, nous fîmes le voyage ensemble, et arrivâmes à destination sans être ouillés le moins du monde, — les grisettes sont de vrais perdreaux, — à la maison de Mme Tavernier; la directrice du poste, qui était l'endroit où se rendait mon inconnue.

Vous seriez un prince bien peu pénétrant; cher Roger, si vous n'avez pas deviné que vous allez recevoir une lettre de moi tous les jours, en même temps que celle que vous envoyez des enveloppes vides ou remplies de sottises et de sottises. — A qui ne vais-je pas écrire! Jamais un ministre d'état n'a été de cette sorte de danse si étendue.

(La suite à demain.)

EDGAR

— On écrit d'Alger, en date du 16 juillet, qu'on venait d'y apprendre d'une manière certaine la rentrée d'Abd-el-Kader dans le Maroc. Il n'a pas encore rejoint sa déra qui est toujours campée sur les rives de la Mellouia ; il se trouve à Lika, dans le Sahara, sur la partie méridionale du territoire des Hallaf, au midi d'Ouchda. On se rappelle que la ville de Taza est la cheff-lieu de cette importante tribu, et que dès les derniers mois de l'année précédente, Muley-Abderrhaman avait adressé des ordres précis aux Hallaf pour leur interdire toute communication avec Abd-el-Kader. On évalue à cinq ou six cents le nombre des cavaliers qui sont avec l'émir à Lika.

A peine rentré sur le territoire marocain, il a recommencé ses menées et ses intrigues pour maintenir dans l'esprit des Arabes l'agitation et l'inquiétude. Il a envoyé des lettres à toutes les tribus dans le Sud, et leur a annoncé que, dans une vingtaine de jours, il ferait un mouvement vers l'Est, pour rentrer en Algérie. Il a, dit-il, autour de lui, plus de 3,000 cavaliers, et des forces encore plus considérables doivent se réunir bientôt à lui. La plupart des marabouts qui ont été les instigateurs et les chefs des récentes insurrections du Dahra et de l'Ouarenschis, échappés à grand-peine au ressentiment des populations qui voulaient les livrer à l'autorité française, se sont réfugiés dans le Maroc et ont rejoint l'émir.

Le *Moniteur algérien*, journal officiel du gouvernement de l'Algérie, cherche aujourd'hui à expliquer et à légitimer la terrible catastrophe des grottes du Dahra. Il invoque à ce sujet les moyens recommandés par le gouverneur-général lui-même pour les cas d'extrême urgence et les nécessités de la guerre. « Au lieu, dit le *Moniteur algérien*, ne canonne-t-on pas un vaisseau à le faire couler ou sauter jusqu'à ce qu'il ait amené son pavillon ? »

Voici les explications du *Moniteur algérien* : « Le colonel Pélissier, après une razzia chez les Beni-Zentes, somma les Ouled-Rhia de se soumettre. Une partie de la tribu y consentait en montrant beaucoup de tergiversations, l'autre partie refusait d'une manière absolue ; elle fut de l'attaquer. Les guerriers battus se retirèrent dans leurs grottes célestes, où d'avance ils avaient envoyé leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et leur mobilier.

Le colonel Pélissier en fit l'investissement. Cette opération lui coûta quelques hommes arabes et français. Quand l'investissement fut complet, il fit un parlementaire au moyen des Arabes qui étaient dans son camp ; on fit un pacte de sang, et l'un d'eux fut tué. Cependant, à force de persévérer, on parvint à ouvrir des pourparlers ; ils durèrent toute la journée sans aboutir à rien. Les Ouled-Rhia répondent toujours : « Que le camp français se retire, nous sortirons et nous nous soumettrons. »

Ce fut en vain qu'on leur fit, à plusieurs reprises, la promesse de respecter les personnes et les propriétés, de n'en considérer aucun comme prisonnier de guerre et de se borner au désarmement. De temps à autre, on les prévenait que le combustible était ramassé, et qu'on allait les chauffer si on n'en finissait pas. De délai en délai, la nuit arriva.

Fallait-il que le colonel Pélissier se retirât devant cette obstination et abandonnât la partie ? mais les soldats et les chefs l'en auraient vivement blâmé. Les conséquences politiques de ses déterminations eussent été funestes, car la confiance dans les grottes aurait beaucoup grandi. Aurait-il dû attaquer de vive force ? Cela était à peu près impossible, et dans tous les cas, il fallait beaucoup de monde dans cette guerre souterraine qui n'est pas été beaucoup plus satisfaisante pour l'humanité. Se résigner à un simple blocus, qui pouvait durer quinze jours, c'était perdre un temps précieux pour la soumission du Dahra et refuser son concours à M. le colonel Saint-Arnaud. Après avoir pesé ces divers partis, il se décida à employer le moyen qui lui avait été recommandé par le gouverneur-général pour le cas d'extrême urgence.

De nombreuses fascines furent jetées d'en haut à l'entrée des grottes, le feu fut lancé de la même manière. A une heure du matin, le colonel Pélissier fut parvenu à l'entrée des grottes. Il était trop tard, la catastrophe était arrivée.

Ce cruel événement, qui nous a coûté tant de nos braves, nous a fait connaître dans les fastes de la guerre, mais surtout dans les plus barbares que plusieurs autres choses qui se pratiquent en Europe et contre lesquelles l'opinion ne se récrie pas, parce qu'il est convenu que ce sont des maux indispensables.

La guerre, la politique et même l'humanité veulent que l'on emploie tous les moyens, à quelque énergie qu'ils soient, pour arriver le plus promptement possible au but. C'est servir aussi l'humanité, car l'anthropologie, car les guerres prolongées par l'emploi de moyens peu vigoureux sont celles qui entraînent les plus grands maux.

Ces principes sont si évidents, qu'on demande si le siège des grottes est plus cruel que le bombardement des villes de guerre en Europe ? Et en mer, ne canonne-t-on pas un vaisseau à le faire couler ou sauter jusqu'à ce qu'il ait amené son pavillon ?

### Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 17 juillet.  
Barcelone continue à être assiégée avec rigueur de l'état de siège, et chaque jour de nouvelles destructions sont opérées. La reine n'avait pas encore quitté Barcelone. Elle devait à ce barquier le 17 pour Valence ; mais le 16 au soir il y avait eu un contre-ordre, et le voyage paraissait renvoyé au 21 ; on en redonnait au projet de voyage par Saragosse.

Dans la réunion des journalistes qui s'est tenue à Madrid et où il ne se trouvait que des rédacteurs de journaux progressistes et absolutistes, l'opinion générale a été que l'on devait adresser à la reine une respectueuse supplique, pour la prier de révoquer l'acte de déchéance sur la presse.

Des symptômes d'insurrection se sont manifestés à Tarragone, ainsi qu'à Reus, qui avait donné en 1842 l'impulsion au soulèvement de la Catalogne contre la régence d'Espartero ; mais ces tentatives ont été promptement comprimées. Voici ce qu'on écrit de Tarragone, le 14 juillet : Hier, vers les onze heures du soir, la tranquillité a été troublée dans notre ville. Dans la maline on avait attaché, à l'hôtel de ville, la liste des jeunes gens pour le recrutement, pendant toute l'après-midi, sans qu'ils aient paru, et pendant toute la nuit, sans qu'ils aient montré la moindre intention de troubler l'ordre. Mais vers les onze heures du soir, quelques cris de : *Vive la liberté !* furent entendus dans la grande rue, et un grand nombre de jeunes gens se réunirent. La troupe accourut, et comme quelques-uns d'entr'eux étaient armés de couteaux et de bâtons, elle essaya de les disperser et finit par faire feu. Deux jeunes gens furent atteints, l'un mourut sur-le-champ, l'autre est blessé. Parmi les jeunes gens arrêtés, quelques-uns ont été embarqués à bord du brick *Annibal*, et d'autres ont été condamnés en prison.

On écrit de Saragosse, 15 juillet : Le 13 est arrivé dans notre ville S. Exc. don José Guillermo de Limes, ministre plénipotentiaire de S. M. T. F., et aujourd'hui le courrier a amené le directeur-général des présides. On parle de nouveau de l'arrivée de S. M. que l'on dit même être plus douteuse, on n'est pas d'accord seulement sur la route que doit suivre la reine. Quelques personnes disent que de Valence S. M. prendra le chemin de Teruel,

Les révoltés de la Catalogne se présentent pour profiter de l'amnistie, et l'insurrection est regardée comme terminée. Quelques conseillers d'Ignalada qui étaient venus à Saragosse par mesure de sûreté, sont retournés dans leurs foyers.

— La reine a approuvé les conventions du ministre des finances avec la banque espagnole de St.-Ferdinand.

Les fonds n'ont pas continué le mouvement de hausse d'hier. Le 3 p. c. a fléchi de 1/2 p. c. quoiqu'il soit demandé à terme. Ce mouvement rétrograde est attribué au doute qui existe encore sur le voyage de la cour aux provinces basques. Ce voyage, avec ou sans raison, excite certaines alarmes parmi les spéculateurs. Les maux occasionnés dans cette année et l'année précédente par l'absence du gouvernement de la capitale de la monarchie, ont été si considérables, qu'il n'est pas étonnant que le prompt retour de la cour à Madrid, soit désiré.

— La *Gazette de Madrid* du 17 juillet, contient l'avis officiel suivant :

#### Présidence du conseil des ministres.

Excellence,  
La reine et son auguste famille continuent à jouir d'une parfaite santé. Une tranquillité inaltérable règne ici, ainsi que dans les villes et bourgs de la principauté, et chaque jour les insurgés se présentent aux couleurs d'opérations. Un grand nombre livrent leurs armes et d'autres rentrent dans leurs foyers, tous pénétrés de repentir de s'être laissés séduire par des malveillans qui ont profité de leur crédulité ; en sorte qu'on peut regarder comme terminé le scandale de la révolte qui a éclaté dans cette province. Je vous l'annonce par ordre de la reine. — Dieu vous garde.  
Barcelone, 13 juillet 1845. R. M. NARVAEZ.  
A. M. le ministre de l'intérieur.

— On lit dans l'*Espedador* : Les journaux modérés ont interprété à leur manière le silence prudent que nous avons gardé sur la présentation du nouveau candidat à la main de S. M. Les journaux progressistes dans toutes les questions et principalement dans celle du mariage de S. M. ne se proposent que de conserver les réformes de la révolution. Tel est le but du parti libéral. Comment pourrions-nous émettre un avis sur cette candidature présentée d'une manière si étrange ? Lorsque nous nous rappelons que le candidat nouvellement proposé par les organes du gouvernement appartient à une famille qui, il y a peu de temps encore, était l'objet du dédain de ce même gouvernement, nous avons bien le droit de douter de la sincérité de cette proposition. Que les journaux ministériels nous exposent les motifs d'un changement si subit et nous jugerons de leurs raisons.

#### Bourse de Madrid du 17 juillet.

(Cours officiel) 3 p. c. 28 1/2 au c.; 29 1/2 à 60 j. — (Le 5 p. c. n'est pas coté.) — Dette sans intérêt, 8 1/2 à 20 juillet.

## Nouvelles et faits divers.

On lit dans le *Journal de Maestricht* : La confrérie de St-Sébastien ou des arbalétriers à Wyk-Maestricht vient de se reconstituer et de commencer ses exercices au tir, interrompus depuis quelques années par l'état anormal où s'est trouvée notre ville. On nous assure que cette ancienne et intéressante société possède encore des documents, des titres et des registres de son existence au 16<sup>e</sup> et au 17<sup>e</sup> siècle.

Au 14<sup>e</sup> siècle, la Société des arbalétriers de Maestricht était déjà renommée, comme nous le prouve une lettre de ce temps écrite de Mons, le 13 juin 1387 pour engager les arbalétriers de Maestricht à assister à une fête qui se donnait dans la susdite ville. Cette lettre est publiée dans le *Messenger des sciences et des arts* de Gand de 1838, p. 450. On trouve encore dans une ancienne chronique que Philippe, fils de l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup>, prit part dans notre ville au tir de l'arbalète, que les habitants l'avaient prié de vouloir honorer de sa présence. Ce prince montra même une grande habileté dans cet exercice et abattit l'oiseau.

— Le *Correspondant de Hambourg* publie les lignes suivantes, dont nous ne laissons pas toute la responsabilité : Il circule à Rome un bruit qui a produit une sensation énorme ; à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire du concile de Trente qui doit se célébrer cette année, il paraîtra, dit-on, une belle bulle qui abolira le célibat ecclésiastique. Nous ne garantissons pas cette nouvelle comme officielle, mais elle nous vient d'une source qui mérite toute confiance. Le fait de l'expulsion des jésuites de France avec le consentement du Saint-Père prouve qu'on est devenu à Rome beaucoup plus tolérant que par le passé.

L'administration de l'église catholique d'Heidelberg vient d'envoyer une adresse à l'archevêque de Fribourg (grand diocèse de Bade) pour demander une convocation du synode diocésain, attendu depuis 350 ans, et qui, dans les jours de trouble et de confusion, est devenue si nécessaire.

— On lit dans le *Times* :

« Les circonstances qui ont amené une hausse dans les chemins de fer des premiers mois de cette année ne se sont point modifiées depuis ; au contraire, elles n'ont fait que s'accroître, et nous acquiesçons à une plus grande influence par les événements qui se sont passés depuis cette époque. Ce qui influe sur les prix, c'est la grande quantité de bills de chemins de fer qu'a adoptés le parlement, et l'énorme masse de lers qu'il faudra pour construire ces lignes : au moins un million de tonnes. Le 6 juin, il avait été en outre adopté à la chambre 243 projets de railways, dont 140, divisés en 24 groupes, étaient à l'examen de divers comités. Les bills qui ont reçu la signature royale ne sont qu'un nombre de 40, ce qui est qu'une minime partie de ceux qui seront sanctionnés. Ainsi les travaux considérables qui sont à exécuter en Angleterre, et les dispositions mentionnées par la Compagnie des Indes-Orientales de construire des lignes de fer dans ce pays doivent nécessairement influencer sur les cours. »

— *Contrefaçon des poinçons à Paris.* — Cette accusation, dont nous avons parlé, amène devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Desparbès de Lussan, trois employés de la Monnaie et huit graveurs et fabricants de bijouterie.

D'après l'acte d'accusation, le préjudice causé au trésor serait d'environ 160 mille fr. D'un autre côté, la faiblesse du titre de l'or a procuré à ces fabricants une source nouvelle de bénéfices, qu'ils n'ont pu faire qu'en trompant le commerce et les particuliers, auxquels ils livraient des marchandises qu'ils savaient être revêtues d'une garantie mensongère.

M<sup>rs</sup> Marie, Baroche, Bethmont, Nogent-St-Laurent, Desmarts, Philippe Dupin, sont chargés de la défense des principaux

accusés. M<sup>e</sup> Rousset, avocat de la régie, doit soutenir la demande en dommages-intérêts formée par l'administration.

Nous ferons connaître le résultat de cette affaire.

— On écrit d'Arles (France), le 16 juillet : Nous sommes ici dans une très-grande anxiété. Une rixe épouvantable vient d'éclater entre les ouvriers du chemin de fer.

La querelle s'est engagée sur le chantier du viaduc du pont de Crau ; les *dévotans* ont attaqué les *lousps* ; les pincés, les compas, les bâtons ont été mis en jeu d'abord ; puis on en est venu aux haches et aux pistolets. Il y a une dizaine de blessés à l'hôpital : un ouvrier a eu une balle dans un bras, un autre a les reins cassés, un troisième la poitrine enfoncée, et puis des têtes fendues, des nez écrasés, des contusions sans nombre, etc.

Nous sommes sur pied depuis lors ; la troupe n'étant pas assez forte, il a fallu envoyer quérir en toute hâte un escadron de chasseurs qui arrive à l'instant. La nuit est inquiétante, mais la journée de demain l'est beaucoup plus encore. Les *dévotans* veulent briser et détruire les *lousps* ; des deux côtés on a dépêché des affidés pour faire arriver les compagnons de St-Gabriel, de St-Chamas, de Roquesfavour, de Nismes, etc. Pour les mettre en paix, il faudra peut-être les renvoyer tous des ateliers.

Le procureur du roi et le juge d'instruction sont arrivés en toute hâte ; ils instrumentent contre les délinquants, qui sont en prison au nombre de 21.

— *Ce qu'il en coûte de violer la consigne.* — Le soldat Huart veillait, l'arme au bras, au pied de l'Arc-de-l'Étoile à Paris ; sa consigne, entr'autres prescriptions, lui commandait d'interdire aux promeneurs l'accès du périmètre que décrivent autour du monument les chaînes circulaires reliées les unes aux autres par des bornes de granit ; c'est là peut-être moins une mesure de sûreté qu'une affaire d'étiquette, qu'une sorte d'hommage muet rendu à ce symbole colossal de la gloire.

Le sergent-major Lapeyre vient à passer ; préoccupé sans doute ou emporté par l'élan de sa course, il franchit les chaînes circulaires sans plus de souci du respect dû au monument qui peut-être porte écrits sur ses flancs les exploits de son père, et et du respect dû surtout à l'inflexible consigne :

La sentinelle : Major, passez au large.  
Le major : Blanc-bec, te moques-tu de moi ?  
La sentinelle : Major, c'est la consigne.  
Le major, au lieu de s'incliner devant cette logique irrésistible, se cabre, s'emporte, et ne s'éloigne qu'en adressant à l'inexorable sentinelle des propos impertinents ; puis, après avoir allumé son cigare à quelques pas de là, il revient sur ses pas, et prétend infliger à son subordonné une semonce imméritée. Le soldat, qui sait avoir le beau rôle, menace de faire arrêter son chef ; celui-ci, exaspéré, tire son sabre et renverse le schako du fusilier, qui l'arrête, et le conduit au poste.

Traduit aujourd'hui devant le conseil de guerre, le major Lapeyre, en faveur duquel militait cependant la gloire de son père, s'est vu condamné à dix ans de fers.

— *Un artiste et son bottier.* — M. Tisserant, le spirituel artiste dramatique, l'un des favoris du public du Gymnase, vient d'être victime d'un acte de véritable vandalisme. C'est-à-dire, expliquons-nous, de suite, afin de rassurer les amis de l'excellent comédien, ce n'était pas tout à fait Tisserant en chair et en os, mais seulement son effigie en plâtre qui avait eu à souffrir, et voici comment :

Un jeune statuaire de mérite et d'avenir, M. Calmel, venait de mettre la dernière main à une mignonne statuette représentant M. Tisserant, lorsqu'un sournois impatient, le bottier de jeune Phidias, vint frapper à la porte de l'artiste. « Ça ! réglons notre compte, ou toutes vos productions vont être réduites à leur plus simple expression. »

M. Calmel voulut en vain faire entendre raison à son inexorable créancier ; celui-ci refusa toute solution non monnayée. Pnis s'exaspérant dans sa mauvaise humeur, le farouche disciple de saint Grépin, s'armant d'un appui-main qui gisait là, dans un coin, se mit à frapper d'estoc et de taille. Un coup vint atteindre la *pourtraiture* de Tisserant, et celui-ci chancelant sous le coup... la tête séparée du tronc, la jambe fracassée, joncha la sol.de l'atelier de ses débris vaniteux.

Comme quelques épithètes mal sonnantes s'étaient jointes aux coups, M. Calmel a saisi le tribunal de simple police d'une demande en dommages-intérêts calculés, savoir : en 500 fr., pour prix de la statuette défectueuse, et 200 fr. pour réparation des injures.

M<sup>e</sup> Lozadin, dans une spirituelle plaidoirie, a très-heureusement expliqué les motifs de la juste colère de M. B..., le bottier. Toutefois, malgré ses efforts, son client a été condamné à payer au jeune statuaire la somme de 500 francs.

— *Un crime épouvantable* vient d'être commis dans les environs de Saint-Céré (Lot). Un cultivateur aisé des environs de cette ville, occupé dans un champ à ramasser des noix sauvages, qu'il destinait, faute de pain, à apaiser la faim de sa famille. Attendu par une aussi grande misère, il dit à son malheureux frère : « Va chez moi, dis à ma femme de te donner une tourte de pain, en attendant que je puisse te faire porter un sac de grains. » Le malheureux se rendit chez son frère, mais sa belle-sœur, moins compatissante que son mari, refusa obstinément le pain offert et promis. Désespéré de ce refus, attiré de voir s'évanouir l'espérance de faire manger ses enfants, l'infortuné alla se jeter dans un puits. Le mari, informé quelques minutes après, de la cruauté de sa femme, courut à la recherche de son frère, et telle fut sa colère, lorsqu'il l'eut trouvé mort, qu'il s'arma d'une hache, et dans un moment d'emportement déplorable, il en porta un coup à sa femme, et lui fendit le crâne en deux.

— Nous ne saurions trop recommander l'usage de l'*Eau de M. Desirahoda*, chirurgien-dentiste du Roi, approuvée par son Excellence ministérielle, en date du 18 novembre 1838. Cette eau arrête la carie, calme les douleurs des dents et leur rend leur blancheur. — Dépôt à Amsterdam, Fromberg et Sélis, apothécaire, Heerengracht bij de Vijzelstraat, 109 ; Rotterdam, Vanhoen, ph., Kleine Draaisleeg, L. 15 ; et Roelants, rue Hang ; 262 ; Utrecht, Reuser, bijvoet, sur la Nieuwe Gracht et sur la rue Ganzenmarkt ; Harlem, Moritz, coiffeur ; Middelbourg, van de Hamer, ph. ; Grand Marché, I, n<sup>o</sup> 10 ; Maestricht, Lannis, rue des Fourbeurs ; 758 ; Dordrecht, Milles, ph. ; Breda, van Mens, ph. ; Arnhem, Dufresne, coiffeur, Vijzelstraat ; Leeuwarden, van Haagen, coiffeur ; Bois-le-Duc, D. A. Rooy, libraire ; Leide, Knaap, Breedstraat, 238 ; Alkmaar, Jan. Basic, Roterstraat-Nyka, 255 ; Groningue, Satoni, coiffeur.

# VARIÉTÉS.

## Voyage scientifique dans l'Altaï oriental et les parties adjacentes des frontières de Chine.

PAR M. PIERRE DE TCHIHATCHEFF.

(Extrait de la Revue des Deux-Mondes.)

I.

A une époque où la civilisation, de plus en plus assurée de ses destinées, marche pas à pas la conquête de l'univers, et précédée de hardis pionniers, semble s'enquérir d'avance de toutes les ressources que lui gardent ses futurs domaines, les voyages dans l'Asie centrale présentent un intérêt des plus grands. Après s'être longtemps exercée dans le Nouveau-Monde et sur l'immensité des mers qui baignent les deux continents, notre curiosité semble aujourd'hui se concentrer sur l'Afrique. Cette terre, dont le nom seul glaçait d'effroi les explorateurs des siècles derniers, est aujourd'hui attaquée par les quatre points cardinaux. Au nord, la conquête de l'Algérie ouvre une porte qu'ont déjà franchie et nos braves escadrons et quelques négociants aventureux. Les premières plaines du désert ont été sondées, la constitution géologique en a été reconnue, et un habile ingénieur, M. Fournel, a proposé de les jalonner de puits artésiens qu'entoureraient bientôt de fraîches oasis, ports de refuge au milieu de ces mers de sable, plus périlleuses que le véritable océan. Au midi, les Anglais et les Hollandais refoulent chaque jour davantage vers l'équateur les peuples de la Caffrie. A l'ouest, le Niger et ses affluents sont remontés par les bateaux à vapeur sortis des chantiers de Londres. A l'est enfin, l'Angleterre encore a planté son drapeau sur les rives de la mer Rouge, et s'apprête à suivre la voie que lui ont tracée nos aventureux compatriotes, M. Combes, Tamisier, Lefèvre, Dabadie, Rochet d'Héricourt. Avant un siècle peut-être, ces apôtres guerriers ou pacifiques de la civilisation, partis de quatre points opposés, se rencontreront au centre de ces terres si longtemps inconnues; avant un siècle, l'Afrique nous aura livré ses secrets vainement défendus par son climat brûlant, son ciel meurtrier, ses déserts et ses monstres.

Au milieu de cet entraînement général vers l'Afrique, l'Asie est négligée d'une manière vraiment inexplicable. Presque tout reste à découvrir dans cet antique berceau du genre humain. Malgré les renseignements recueillis par notre infortuné compatriote Jacquemont, malgré le voyage plus récent de MM. de Humboldt, Ehrenberg et Rose, et les magnifiques résultats qui ont récompensé leurs fatigues, l'Asie centrale est à peine connue. Nous ne savons rien sur l'intérieur de l'empire chinois. Au midi, l'Inde proprement dite est seule ouverte à nos investigations, et bien qu'emportés par la nécessité ou l'entraînement des conquêtes, les Anglais envahissent chaque année quelque province, quelque empire nouveau, leurs possessions s'arrêtent à ces chaînes de montagnes que la nature a élevées comme de gigantesques remparts entre le sud et le centre du continent. Au nord, l'aigle moscovite ouvre de ses ailes des régions sans bornes; mais là même où son empire est le moins contesté se trouvent d'immenses contrées où ne pénétra jamais un seul de ces hommes d'Europe qui les gouvernent. Les cartes officielles de la Sibirie présentent de larges lacunes où des provinces entières ne sont figurées qu'en blanc.

Aujourd'hui cependant la Russie paraît s'occuper sérieusement de reconnaître les terres qui lui appartiennent. Chaque année, les expéditions dans la Sibirie et ses hautes chaînes de montagnes sont traversées par des voyageurs chargés d'explorer ces régions, d'en faire connaître la topographie, de découvrir les ressources de tout genre qu'elles peuvent offrir à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Chaque année aussi se multiplient des conquêtes pacifiques bien autrement profitables que celles de la guerre. Au milieu de ces déserts dont le nom ne soulève dans nos esprits que des idées de misère et de désolation existent de vastes plaines, de riches vallées où la terre récompense avec usure les moindres soins du laboureur, des pâturages immenses où d'innombrables troupeaux trouveraient une nourriture plus que suffisante, des forêts prêtes à livrer les matériaux nécessaires à l'établissement des colons, et le combustible indispensable pour braver les rigueurs des hivers. A ces éléments d'une exploitation agricole des plus fructueuses se joignent des richesses minérales dont la valeur dépasse peut-être tout ce qu'on connaît des contrées les plus favorisées sous ce rapport. On dirait que la nature s'est plu à réunir en Sibirie les trésors qu'elle a disséminés dans le reste du monde. Tous les métaux usuels, et en particulier le fer et le cuivre, s'y rencontrent à côté de l'or, de l'argent, du platine, et comme pour assurer à jamais leur exploitation, de vastes amas de houille sont là prêts à remplacer le bois quand les forêts seront épuisées.

Au nombre des portions les moins connues de la Sibirie, se trouve une vaste contrée placée sur les confins de la Chine, entre les 49° et 56° degrés de latitude, et les 78° et 89° degrés de longitude. C'est cette région que M. de Tchihatcheff a été chargé d'explorer, et nous devons le dire tout d'abord, ce voyageur s'est acquitté de sa mission avec un zèle et une intelligence dignes des plus grands éloges. Au reste, M. de Tchihatcheff n'était pas à son coup d'essai. Quoique jeune encore, il a déjà parcouru la plus grande partie du globe. Il a sillonné en tous sens les divers états de l'Europe, séjourné pendant plusieurs années dans l'Asie méridionale, habité le Mexique, visité les îles de l'Océan Pacifique. Possédant cette généralité de connaissances si importantes pour tout voyageur qui veut être autre chose qu'un simple touriste, il a rendu aux diverses sciences de nombreux et importants services. Cependant M. de Tchihatcheff s'est occupé surtout de minéralogie et de géologie, et, dans le voyage dont nous allons indiquer les principaux résultats, il a trouvé une belle occasion pour se livrer à ses études favorites. Aussi le mémoire présenté par lui à l'Académie des Sciences sous le titre de *Recherches sur la constitution géologique de l'Altaï* offrait-il un haut intérêt. Dans un rapport remarquable qu'avaient signé avec lui MM. Ad. Brongniart et Dufrenoy, M. Elie de Beaumont en a parfaitement fait ressortir toute l'importance, et, sur les conclusions de l'illustre géologue, l'Académie a accordé à ce travail le plus grand honneur dont elle dispose, l'insertion au *Recueil des savans étrangers*.

Un suffrage aussi honorable est un sûr garant de la valeur scientifique de l'ouvrage publié par M. de Tchihatcheff; peut-être serait-il un assez mauvaise recommandation auprès des personnes qui cherchent dans la lecture d'un voyage autre chose que de l'instruction, et que retiendrait la crainte de ne trouver dans celui-ci que des dissertations techniques compréhensibles seulement pour les savans de profession. Heureusement, il n'en est pas ainsi. Dans la partie consacrée à l'itinéraire, M. de Tchihatcheff a prouvé qu'il savait faire autre chose que déterminer des roches et relever des inclinaisons de couches. Sans jamais cesser d'être un homme sérieux, il sait se montrer artiste; il apprécie ce que les contrées qu'il traverse lui présentent de poésie tour à tour sombre ou riante; il nous initie aux mœurs, aux traditions des peuplades qu'il rencontre; partout son style est clair et animé. Peut-être le goût français pourrait-il y reprendre l'usage trop fréquent de la métaphore; mais on pardonnera facilement ce défaut à un voyageur qui a passé plusieurs années dans l'Orient, qui en avait adopté le costume et appris le langage.

Toutefois nous adresserons à M. de Tchihatcheff un reproche que nous croyons fondé: La portion historique de son ouvrage est à chaque instant interrompue par des détails purement techniques qui embarrassent la narration. Il eût bien mieux valu séparer complètement ces deux parties. L'intérêt y eût gagné pour le lecteur, qu'il eût voulu s'instruire ou seulement s'amuser.

M. de Tchihatcheff n'a, du reste, rien négligé pour entourer son ouvrage de tous les accessoires qui peuvent en relever le prix. Un itinéraire relevé avec le plus grand soin nous fait connaître dans tous ses détails la route qu'il a suivie. Une carte géologique de l'Altaï résume tout ce que ses propres travaux et ceux de quelques rares prédécesseurs, parmi lesquels nous citerons surtout MM. de Humboldt et Gustave Rose, nous ont appris sur la constitution de ces lointaines contrées. Des dessins intercalés dans le texte présentent, tantôt des coupes de terrain et des croquis zoologiques, tantôt quelques-uns des incidens du voyage, et sont comme la traduction pittoresque de l'esprit de l'ouvrage entier. Enfin un atlas de dix-neuf planches lithographiques avec une rare perfection met sous nos yeux quelques-uns des sites les plus remarquables ou les plus caractéristiques de l'Altaï, et nous donne une idée de la physionomie de ces paysages si rarement contemplés par des yeux européens.

Parti de Saint-Petersbourg le 12 mars 1842, M. de Tchihatcheff eut bientôt traversé les vastes contrées qui le séparaient de l'Altaï. Son traineau, ce véhicule inconnu à l'habitant des zones tempérées, glissait encore sur la neige durcie des steppes ou sur la glace des fleuves, et semblait, en les frôlant, narguer les navires immobiles sous la rude étreinte de l'hiver. Un mois après, notre voyageur était à Barnaoul, à près de huit cents lieues de son point de départ, à plus de cent cinquante lieues de Krasnoyarsk, terme extrême de sa course. Là il s'arrêtait trois semaines pour faire ses préparatifs, gagnait la ville de Biisk, d'où son œil pouvait apercevoir les cimes neigeuses qu'il allait explorer, et le 26 mai il quittait voitures et traineau pour les chevaux kalmouks, qui seuls désormais devaient lui servir de monture. Ici seulement commençait le véritable voyage. Jusque-là M. de Tchihatcheff avait suivi l'itinéraire de ses prédécesseurs; il pouvait encore quelque temps se diriger d'après les renseignements fournis par les rares commerçans qui vont sur la frontière de Chine faire des échanges avec les soldats gardiens du céleste empire; mais bientôt il ne devait avoir pour guide que la boussole et les vagues indications recueillies chez les hordes de Kalmouks.

M. de Tchihatcheff atteignit la ville d'Omsk que le 18 octobre. Il avait donc été cinq mois en route. Près de moitié de cet espace de temps s'était écoulé dans les déserts les plus élevés de l'Altaï. Dans la course qu'il fit pour découvrir les sources de l'Akabane, il passa près de trois mois sur des plateaux glacés, au milieu de marécages dont le sol mobile semblait s'ébranler à chaque instant sous les pieds des chevaux, couchant sous une tente que la glace et la neige changeaient parfois en une cage sans issues, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de riz, du biscuit brisé à coups de hache, et parfois seulement quelque oie sauvage que son malheureux sort amenait sous le fusil d'un des Cosaques de la caravane. Souvent, dans cette excursion pénible, M. de Tchihatcheff se vit menacé d'être obligé de revenir sur ses pas: Il traversa deux fois, sans s'en douter d'abord, la chaîne des monts Sayanes, et pénétra ainsi involontairement sur le territoire chinois, où il put observer les mœurs d'une tribu particulière de Kalmouks, désignée sous le nom de *Sayons*. Au milieu de ces déserts, M. de Tchihatcheff perdit l'un après l'autre tous ses instrumens; il fut abandonné par plusieurs Kalmouks de son escorte, et ne ramena au poste cosaque de l'Akabane que quatre-vingt quatre chevaux sur cent cinquante qu'il avait eu le soin de choisir avant de s'engager dans cette expédition.

C'est au milieu de ces régions lointaines, sur les bords de l'Altaï, que le 8 juillet M. de Tchihatcheff observa la célèbre éclipse de soleil qui, à cette même époque, mettait en mouvement tout le monde savant européen. Des observations précises recueillies à une aussi grande distance auraient eu de l'intérêt; malheureusement un chronomètre, le dernier des instrumens qu'on avait pu préserver jusque-là, s'était brisé la veille dans une chute de cheval. Ce qui servit sans doute à consoler M. de Tchihatcheff, c'est que toute observation eût été impossible: au moment du phénomène, la caravane était assaillie par un ouragan qui lui permit à peine d'entrevoir un instant le soleil en partie éclipsé sous la forme d'un croissant qui disparut bientôt derrière d'épais nuages. On voit que notre voyageur eût à supporter sur les frontières de la Chine un temps très semblable à celui qui, chez nous, fit pousser plus d'un soupir aux astronomes et trompa la curiosité de tant de bons Parisiens.

(La suite à demain.)

## Théâtre-Royal-Français.

Samedi 26 juillet 1845. (Représentation n.° 31.)

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE DE:

### Lucrece Borgia.

Grand opéra en cinq tableaux, traduit de l'Italien par M. E. Monnet,

musique de Donizetti.

Mlle BOUVARD remplira le rôle de Lucrece.

On commencera à SEPT heures.

# ANNONCES

## QUARTIER GARNI A LOUER

situé dans la rue dite *Wagenstraat*, section S, n.° 52.

## BIEN DIGNE D'ATTENTION!

DERNIER JOUR DE VENTE, LE 1<sup>er</sup> AOUT PROCHAIN, D'OBJETS DE TOILETTE (EN IMITATION DE DIAMANT) D'E. AUSTRICH A PARIS.

Ces objets sont si parfaitement imités qu'on ne saurait les distinguer des pierres fines que par un examen technique. Prix fr. 3 et au dessus. Les marchands en gros jouissent d'un rabais considérable.

L'AGENT.  
Hôtel du Maréchal de Turenne au  
chambre N.° 22.

## AMEUBLEMENTS.

Par liquidation, à vendre à des prix très-médiocres chez **Schick & Co.** Noorderinde, T. n.° 62, à La Haye:  
Une très-grande et très-riche PENDULE en Boule véritable. Un ARMOIRE pareille, avec marbre vert de mer. Des LAQUES de Chine. Des TABLES en Mosaïque de Rome. Un ORGUE DE VIENNE. Ouvertures et morceaux des meilleurs Opéras. De beaux TAPIS EN NERIE. Des MEUBLES et AMEUBLEMENTS en bois de palissandre. De grandes PENDULES en bronze, CANDELABRES, LUSTRES, étoffes, natures pour fauteuils et chaises en étoffe des GOBELINS, des rideaux et meubles, ainsi que d'autres objets de son magasin et de ses ventes.

## POMMADE DU BARON DUPUYTREN,

composée par MALLARD, pharmacien à Paris.  
Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient l'écoulement. Le pot: 2 fr. 50 c.; tous les pots portent le cachet et la signature de M. Mallard. Dépôt chez M. Creman, coiffeur, et Rensburg, à La Haye; Kerker, à Amsterdam.

## PAPIER D'ALBESPEYER

seul prescrit, depuis 25 ans, par les professeurs des écoles de médecine pour entretenir les VÉSICATOIRES sans odeur ni douleur. L'inventeur, ancien à Paris, faubourg St.-Denis, 84, en a établi des dépôts dans les villes de la Hollande, notamment chez MM. Smit, pharmacien à Amstelveen, Santen Koff, à Rotterdam, et Goorbergh, à Bréda. — Se méfier des faux et des façons nuisibles et dangereuses.

## SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

### le Havre et la Hollande

Le steamer *Rotterdam*, capitaine COURAY, partira de Rotterdam le matin de dimanche 27 juillet.  
S'adresser à MM. Smith & Co., Boompjes, A 170, à Rotterdam.

## Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 21 Juillet.

	Int.	28 juill.	Ouv.
Dette active . . . . .	2 1/2	—	63 1/2
Dito dito . . . . .	3	—	77 1/2
Dito en liquidation . . . . .	3	—	—
Dito dito . . . . .	4	—	106 1/2
Dito des Indes . . . . .	4	—	—
Syndicat . . . . .	4 1/2	—	—
Dito . . . . .	3 1/2	—	93 1/2
Société de Commerce . . . . .	4 1/2	163 1/2	163 1/2
Act. d'Etat de Harlem . . . . .	5	—	—
Chemin de fer du Rhin . . . . .	4 1/2	—	113 1/2
Act. du Chemin de fer Hollandais . . . . .	5	—	126 1/2
Oblig. Hope & Co. 1793 & 1816 5 . . . . .	5	—	—
Dito dito 1823 & 1829 5 . . . . .	5	—	—
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6	—	—
Certificats au dito . . . . .	6	—	77 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5 . . . . .	5	—	100 1/2
Emprunt de 1840 . . . . .	4	—	94 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp. 4 . . . . .	4	—	92 1/2
Passive . . . . .	5	—	—
Dette différée à Paris . . . . .	—	—	7 1/2
Deferred . . . . .	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—
Ardoins . . . . .	5	—	23 1/2
Dito . . . . .	3	—	40 1/2
Coupons Ardoins . . . . .	—	—	28 1/2
Obligations Goll. & Comp. 5 . . . . .	5	—	—
Dito métalliques . . . . .	5	—	106 1/2
Dito dito . . . . .	2 1/2	—	—
France . . . . .	—	—	—
Incriptions au Grand Livre 3 . . . . .	3	—	—
Actions 1836 . . . . .	—	—	—
Emprunt à Londres 1839 . . . . .	—	—	—
Id. id. 1843 . . . . .	—	—	—
Brésil . . . . .	—	—	—
Obligations à Londres . . . . .	2 1/2	—	—
Portugal . . . . .	—	—	—

## Bourse de Paris du 23 Juillet.

	Int.	22 juill.	Ouv.
France . . . . .	—	—	—
Cinq pour cent . . . . .	—	—	—
Trois pour cent . . . . .	—	—	—
Emprunt Ardoin . . . . .	—	—	—
Anc. différée . . . . .	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—
Nonv. dito . . . . .	—	—	—
Passive . . . . .	—	—	—
Naples . . . . .	—	—	—
Certificats Falconet . . . . .	2 1/2	—	—
Pays-Bas . . . . .	—	—	—
Dette active . . . . .	8	—	—
Belgique . . . . .	—	—	—
Dito . . . . .	—	—	—
Banque belge . . . . .	—	—	—
États-Unis . . . . .	—	—	—
Obligations de la Banque . . . . .	—	—	—

## Bourse d'Amers du 24 Juillet.

Métalliques, 5 % . — Naples, 5 % . — Ardoins, 5 % . — Lots de Hollande, 5 % . — Dette différée ancien, 5 % . — Passive, 5 % . — Lots de Hollande, 5 % . — après la Bourse (2 heures), Ard. 23 1/2 P.

## Bourse de Vienne du 19 Juillet.

Métalliques, 5 % 114 . — Dito, 4 % . — Lots de Vienne, 5 % . — de fl. 500, 159. — Lots de fl. 250, 130. — Actions de la Banque, 5 % .

LA HAYE, chez Léopold Loebenberk, Laga 31, près de la Bourse.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. Sonneveld, Laga 31, près de la Bourse. Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Ruyt, Laga 31, près de la Bourse.